COMITE DIRECTEUR ANEG

***Visioconférence du 23 septembre 2021***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **COMPTE RENDU DEFINITIF DE REUNION** |  |

***Présents :***

 **Voir PJ 1**

***Ordre du jour :***

***Les sujets identifiés par le Président comme devant faire partie de l'ordre du jour ont été les suivants :***

- le point principal de ce CD est la préparation du rapport annuel à destination de la CMCAS, et la préparation du budget 2022.

- Rencontres 2022

- Point sur les actions demandées lors du dernier CD

- Réponse aux questions posées lors des 2 précédents Comité Directeur suite aux accusations portées sur le président de l’Aneg

* Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h

### - POINT 1 : Préparation de la réunion avec les APSL du 28 octobre 2021

* L’ensemble des documents est à faire parvenir avant le 15 octobre
* Les prévisions de budgets doivent être confirmées au plus tôt
* Préciser que le budget non utilisé du fait de la crise sanitaire a permis de faire l’entretient préventif de notre parc
* Préciser que malgré le COVID de nombreuses activités ont néanmoins été réalisées
* Préciser l’estimation des heures à réaliser sur le reste de l'année et e signalant les activités programmées et non encore réalisées (reste à faire).
* Faire remonter les difficultés de travailler avec certaines CMCAS et les territoires
* Programmer une réunion avec les présidents de SSA car beaucoup ne jouent pas le jeu de laisser utiliser leurs matériels par l’ensemble des bénéficiaires
* Relancer l’idée de la participation d’un représentant de SSA aux travaux du CD
* Voir avec le Webmaster la possibilité de modifier les feuilles de frais

## - POINT 2 : Préparation des Rencontres 2022

* Les dates retenues sont du 24 au 28 aout 2022
* Le Puy en Velay suite à une manifestation sportive n’est plus disponible à ces dates
* Pamiers pourrait recevoir les Rencontres

*Le CD retient cette candidature mais souhaiterait trouver si possible un lieu plus central*

* Des recherches seront faites pour Serbonnes, Belmont, Soulac avec une réponse au plus tard pour la fin de l’année
* Une demande pour accueillir nos Rencontres sera envoyée à l’ensemble des Présidents de SSA
* Un cahier des charges reprenant les principaux points relatifs à l’organisation des Rencontres est en cours de finalisation par B Boymond

### POINT 3 : Actions demandées lors du dernier CD

**- Transmettre les nouveaux barèmes kilométriques à la Commission de Contrôle Financier 🡪 Pierre-Alain = FAIT**

**- Voir la possibilité d’intégrer une adresse postale et une adresse administrative sur les courriers Aneg 🡪 Pierre-Alain= en cours avec l’administration, de plus l’adresse postale de l’ANEG était encore celle de l’ancien secrétaire malgré les modifications faites sur le site du gouvernement**

**- Transmettre le point financier 2021 au Comité Directeur 🡪 Pierre**

**- Transmettre le tableau de prévision budgétaire 2022 🡪 Pierre et Christophe**

**- Transmettre le tableau des imputations budgétaires par Commission aux membres du CD 🡪 Pierre et Christophe**

**- Transmettre le tableau des imputations budgétaires pour mise à jour du site Aneg (Création des notes de dépenses et d’encaissement) au Webmaster 🡪 Pierre-Alain**

**= Documents mis sur le site et transmis à l’ensemble des Présidents et des commissions reste à voir avec le trésorier les modifs qu’il souhaite faire sur le site**

#### POINT 4 : Réponse aux questions posées lors des 2 précédents Comité Directeur suite aux accusations portées sur le président de l’Aneg

Après explications entre Christophe et Pierre Alain la décision de ne pas aller plus loin dans la démarche envisagée par ce dernier vers la Commission des Conflits est prise pour retrouver des rapports de travail sains entre eux et donc pour le bien de l’ANEG. .

* Il est à ce titre rappelé l'impératif exprimé à plusieurs reprises de ne plus partager avec l’ensemble du CD des mails qui devraient rester personnels. Il est en effet regrettable que de telles accusations, non fondées ou soutenues par de réelles preuves, aient pu avoir été faites avec une diffusion aussi large ayant transparu au-delà même dudit CD.
* Pour Christophe et Pierre Alain le sujet, sans avoir été définitivement clos, ne devra plus être mis à l'ordre du jour d'un CD dans le seul intérêt de l'ANEG. L'importance et la gravité d'un tel différend au sein même de son Bureau Directeur ne peuvent cependant être ignorées et son renouvellement devra donner lieu à sanctions pouvant aller, en la circonstance, jusqu'à l'exclusion du CD.
* Cette même disposition est applicable pour tout constat d'une même dérive dans quelque instance de l'ANEG que ce soit.

### QUESTIONS DIVERSES

* Il est demandé de faire un mail à l’ensemble des SSA pour retrouver l’exposition ANEG

**A FAIRE POUR LE PROCHAIN CD**

- Point sur la demande de la SSA de Cherbourg pour récupérer le Chariot CONDOR

- Demander la liste de l’ensemble des présidents de SSA et des CMCAS

**FIN DE REUNION A 20h**

**Prochain CD le JEUDI 21 OCTOBRE 2021 (18h – 20h)**

 ---oooOOOooo---

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **APPROBATION**  |  |
| **APPROUVE-LE :**  |  | **Par retour mail**  |